



REGLES PARTICULIERES CHALLENGE OPEN AMATEUR 2010

ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer à ce Challenge tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM **NAM**, NAC, NCA, NCB, NPP et LJ (licence à la journée uniquement pour la catégorie Amateur B)

Catégories et cylindrées :

- a) Amateur A : de **90cc** jusqu'à **150cc** (90cc maximum pour les **NAM** et NAC – moins de **13 ans**)
- b) Amateur B : de **90cc** jusqu'à **150cc** (90cc maximum pour les **NAM** et NAC – moins de **13 ans**)

Plaques Numérotées :

- a) Amateur A : Rouge numéro blanc
- b) Amateur B : Bleu numéro blanc

ARTICLE 1 BIS – ACCUEIL

Les Contrôles administratif et technique auront lieu le Samedi de 8h30 à 12h00 .

Pour les épreuve Nocturne : Les Contrôles administratif et technique auront lieu le Vendredi de 16 h à 22 h.

Chaque pilote se verra remettre 4 badges :

Avec accès piste :

- pilote
 - panneateur, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours
- accès à la zone panneateur uniquement avec le bracelet attribué pour l'épreuve**

Sans accès piste

- 2 accompagnateurs

ARTICLE 2 – ENGAGEMENT

Tout pilote désireux de participer à une épreuve **devra imprimer sur le site internet officiel : www.championnatdefrancepitbike.com** et adresser à Cyril Porte Concept 13 au minimum 14 jours avant l'épreuve (cachet de la poste faisant foi), le bulletin d'engagement accompagné d'un chèque de **60 €** (hors épreuves indoor), à l'ordre du club organisateur, correspondant au droit d'engagement et à la location des transpondeurs **(10 €)**

Passé ce délai, le promoteur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote.

Le pilote qui ne pourra pas participer à une manifestation devra, pour être remboursé, prévenir le promoteur par mail et par écrit en fournissant un justificatif (certificat médical) *accompagné de leur nom et catégorie*, au plus tard **72 heures avant l'épreuve (cachet de la poste faisant foi).**

Les confirmations d'engagement seront téléchargeables sur le site internet dans la rubrique « RIDER ».

Les pilotes n'ayant pas internet devront joindre une enveloppe timbrée à leur adresse pour l'envoi de leur confirmation.

Le nom du pilote devra impérativement apparaître dans la liste des pilotes pour validation de sa confirmation.

ARTICLE 3 - FORMULE

La Catégorie Amateur A se disputera avec un classement général au cours des épreuves inscrites au calendrier.

La Catégorie Amateur B se disputera avec un classement à la journée

ARTICLE 4 – DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Le Challenge Open Amateur se déroulera selon la formule suivante :

Le jour de l'épreuve :

1 séance d'essai libre : 5 mn

1 séance d'essai chronométré : 7 mn

La séance d'essai chronométré déterminera la place sur la grille.

	Nombre de pilotes	Nombre de qualifiés	Durée
Séries	En fonction du nombre d'engagés Maximum 4 séries de 24 Pilotes		5 mn
Cumul des 2 Manches par série.	24	10	5 mn
Repêchage	24	2	2mn
Finale	22		7 mn

ARTICLE 5 – CLASSEMENT

Dans chaque course de finale, le barème des points sera le suivant :

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	25	6 ^{ème}	10	11 ^{ème}	5
2 ^{ème}	20	7 ^{ème}	9	12 ^{ème}	4
3 ^{ème}	16	8 ^{ème}	8	13 ^{ème}	3
4 ^{ème}	13	9 ^{ème}	7	14 ^{ème}	2
5 ^{ème}	11	10 ^{ème}	6	15 ^{ème}	1

Ne sera pas classé le coureur qui n'a pas franchi la ligne d'arrivée dans les 5 mn qui suivent l'arrivée du vainqueur.

En cas d'ex æquo, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes.

En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

ARTICLE 6 – TECHNIQUE

Equipement obligatoire :

- Casque Intégral
- Lunettes Moto Tout Terrain
- Gants
- Pantalon et maillot manche longue de type Tout Terrain
- Protection dorsale et pectorale (CE)
- Pit Boots (botte courte spéciale Pit Bike) **ou bottes tout terrain**

Machines :

Catégorie 10 Pro (**Ø de la roue arrière**) :

- Moteur 4 temps Horizontal
- **- La roue avant peut être de diamètre supérieur**
- Cylindrée minimum 90cc et maximum 150cc
- Longueur maximum de l'axe de la roue avant à l'axe de la roue arrière = 120 cm
- Hauteur de selle maximum (du sol au dessus de la selle) = 82 cm

Catégorie 12 Pro (**Ø de la roue arrière**) :

- Moteur 4 Temps Horizontal
- **- La roue avant peut être de diamètre supérieur**
- Cylindrée minimum 125cc et maximum 150cc
- Longueur maximum de l'axe de la roue avant à l'axe de la roue arrière = 120 cm
- Hauteur de selle maximum (du sol au dessus de la selle) = 82 cm

Décibel :

94 dB au régime de 6 000 tr/mn ou nouvelle formule.

Pour tout article non répertorié, se reporter aux articles 8 du règlement Général Motocross.

Nota : les machines doivent (sauf accord du délégué) être poussées dans le parc pilotes.